

# MAEC OCC 23-27 - Plantes bio-indicatrices, un outil de pilotage agronomique face au changement climatique.

## Formation labellisée Eco-Phyto

### Public cible

Agriculteurs et porteurs de projets en cours d'installation du Gard et des zones limitrophes

### Objectifs

Acquérir les bases d'un diagnostic par les plantes bio-indicatrices. - Comprendre les liens entre les plantes, le sol et les pratiques agricoles. - Être capable de piloter ses pratiques pour la mise en place d'une agriculture régénérative et résiliente au changement climatique en lien avec les ressources du sol.

### Enjeux

La reconnaissance des plantes bio-indicatrice spontanées permet d'analyser la dynamique d'une parcelle agricole. En fonction des différents états du sol identifiés, elles permettent d'orienter les prises de décisions agronomiques (travail du sol, fertilisation, rotations et assolements, couvert, amendement.).

### Pré-requis

Pas de prérequis spécifique

### Contenu

Modules à distance : - Objectiver la réalité du changement climatique et ses impacts sur son système de production et notamment en ce qui concerne la gestion de la ressource en eau - Connaître les stratégies d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique pouvant être mises en œuvre à l'échelle de l'exploitation agricole - Acquérir les bases du fonctionnement d'un sol agricole et de connaître les différents tests de diagnostic de sol.

J1 : - Analyser la dynamique d'une parcelle agricole dans le contexte du changement climatique par les plantes spontanées (bio-indication) en fonction des différents états du sol identifiés - Savoir utiliser un outil d'analyse basé sur les plantes adventices

J2 : - Approfondir l'utilisation d'un outil d'analyse basé sur les plantes adventices - Etre capable d'orienter les prises de décisions agronomiques d'adaptation et/ou d'atténuation face au changement climatique à l'aide cet outil (type de travail du sol, fertilisation, rotations et assolements, type de couvert, amendement..).

### Modalité d'enseignement

présentiel, distanciel

### Dates, lieux et intervenants

**25 févr 2025** 34000 à définir

09:00 - 17:00 (7hrs)

**10 mars 2025** (3.5hrs) Distanciel

**11 mars 2025** (3.5hrs) Distanciel

Miguel NEAU, Botaniste - Minuartie - BOTANIQUE  
ÉCOLOGIE AGRICULTURE BIODIVERSITÉ

Miguel NEAU, Botaniste - Minuartie - BOTANIQUE  
ÉCOLOGIE AGRICULTURE BIODIVERSITÉ

Miguel NEAU, Botaniste - Minuartie - BOTANIQUE  
ÉCOLOGIE AGRICULTURE BIODIVERSITÉ

### Financier(s)



### Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

--

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

### Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 20/02/2025

### Tarifs

Adhérent 729€

Non adhérent 729€

Non agricole 553€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Gratuit éligibles VIVEA, autre fonds de formation, nous contacter

### Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM Bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta

CS 50023

34875 Lattes Cedex

tél : 04 67 06 23 90

estelle.belbes@bio34.com

**Taux de satisfaction :** %



**Modalités d'accès :**

[Conditions générales de formation](#)

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_  
\_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))